

# Transports scolaires

Rentrée 2026/2027

## Inscriptions :

Pour pouvoir bénéficier du service des transports scolaires en direction des écoles de Campénéac, la fiche d'inscription doit être retournée en mairie de Campénéac pour le 12 Juin 2026.

Le jour de la rentrée, l'élève doit être en possession d'une carte de transport « valide ».

### Retrait des Cartes :

La vente des cartes aura lieu :

**Vendredi 28 Août 2026**

De 8 h 30 à 12 h 30

**Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer à la date de la permanence**, merci d'envoyer votre règlement en mairie, à l'ordre du Trésor Public, accompagné d'une grande enveloppe, libellée à votre adresse, affranchie à 3,10 € (tarif lettre verte).  
**Ne pas oublier de préciser le nom de l'enfant au dos du chèque.**

## INFORMATIONS RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

<b>Participation familiale annuelle et forfaitaire</b>	<b>Tarif annuel</b> (élèves scolarisés dans leur secteur scolaire) :
<b>Toute année commencée est due</b>	<b>140 € pour le 1er et le 2d enfant</b>
	<b>55 € pour le 3ème enfant</b>
	<b>Gratuité pour le 4ème enfant</b>
<b>Le règlement régional des transports scolaires est consultable sur <a href="http://www.breizhgo.bzh">www.breizhgo.bzh</a></b>	

Pour tout renseignement, contacter la mairie